

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES
DE L'EST VENDEEN**

Arrondissement
De LA-ROCHE-SUR-YON

SEANCE DU 31 JANVIER 2023

N° OM31012305
CM/CM

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de janvier, à 18H30, à la salle de la Forêt à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président.

Date de convocation : 25/01/2023

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36
Nombre de votants : 22

Nombre de présents : 22
Nombre de oui : 22

PRESENTS : Lydie AVOINE (suppléante), Lionel GAZEAU, Franck JAUD, Jean-Claude MARCHAND, Frédéric PORTRAIT, Alain SCHMUTZ, Michel VINCENDEAU, Sophie BENETEAU (suppléante), Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Christian DROUALT, Anthony GRIMAUD, Philippe RIPAUD, Yannick SOULARD, Marie-Jeanne BENOIT, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Claude CLERJAUD, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jean-Yves BRICARD, Jean-Pierre MALLARD formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Adeline AUBERGER, Anne BIZON, Dominique MARTIN, Emmanuelle MOREAU, Christophe PRIOU, Anne ROY, Pierre BERTRAND, Daniel DRAPEAU, Hélène MADORRA, Isabelle MOINET, Emmanuel TESSIER, Damien CRABEIL, Daniel MOTTARD, Jérôme CARVALHO, Yvan CHENU, Sylvie MARIOT.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical que le tableau des effectifs est le suivant :

Filière administrative	Postes ouverts au 1^{er} janvier 2023	Postes pourvus au 1^{er} janvier 2023
Catégorie A : attaché territorial principal	1	1
Catégorie C : adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Catégorie C : adjoint administratif principal de 2 ^{nde} classe	2	2
Catégorie C : adjoint administratif	3	3
Total filière administrative	7	7
Filière technique	Postes ouverts 1^{er} janvier 2023	Postes pourvus 1^{er} janvier 2023
Catégorie A : ingénieur	1	1
Catégorie C : adjoint technique principal de 2 ^{nde} classe	1	1
Catégorie C : adjoint technique	3	1
Total filière technique	5	3
TOTAL	12	10

Dans ce contexte, Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de délibérer pour adopter le tableau des effectifs.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (22 Oui, 0 Non, 0 Abstention), adopte le tableau des effectifs.

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre MALLARD

Signé électroniquement par : Jean-Pierre Mallard
Date de signature : 01/02/2023
Qualité : Président du SCOM Est Vendéen

Yannick SOULARD

Signé électroniquement par : Yannick Soulard
Date de signature : 01/02/2023
Qualité : Vice-président du SCOM Est Vendéen



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.